



ANALYSE PROSPECTIVE DE LA POPULATION CARCÉRALE

2021-2022 À 2031-2032



Analyse prospective de la population carcérale 2021-2022 à 2031-2032

MISE EN CONTEXTE

L'analyse prospective de la population carcérale 2021-2022 s'appuie sur des données statistiques concordantes à un contexte sanitaire particulier, marqué par la COVID-19, pour projeter la population carcérale de 2031-2032. Depuis le 24 mars 2020, le Québec est marqué par des vagues de confinement et des mesures de couvre-feu. Puisque les données correctionnelles suivent le cours des années financières, les données présentées pour l'année 2021-2022 sont comptabilisées à partir du 1^{er} avril 2021. Le début de cette période de 12 mois est marqué par un resserrement de certaines mesures sanitaires et un couvre-feu toujours présent dans la majorité du Québec. C'est seulement à la fin mai 2021 que les mesures s'assouplissent et jusqu'au 31 mars 2022, diverses mesures sanitaires se poursuivent en fonction des milieux. Il est donc important de noter que les données reflètent ces circonstances exceptionnelles. En continuation avec l'année précédente, celles-ci ont mené à une baisse de la criminalité¹, tandis que plusieurs mesures organisationnelles ont été mises en place visant la réduction des arrestations, ainsi qu'un processus de désincarcération (découlant également des fermetures temporaires des tribunaux et des retards dans la réalisation des procédures judiciaires)². Soulignons également que les peines discontinues ont été suspendues lors de l'apparition de la COVID-19, et ce, jusqu'au 25 mars 2022, affectant les données statistiques de la clientèle condamnée à ce type de peine.

Cette analyse vous énoncera une projection s'appuyant sur les données réelles de la population carcérale en contexte pandémique. Cependant, pour illustrer l'influence des mesures sanitaires, la projection est comparée à des données ajustées pour les années 2020-2021 et 2021-2022, déterminées en fonction de moyennes des neuf années précédentes, et ainsi reflétant un scénario sans COVID-19. Cela confirmera l'importance de considérer avec précaution les projections ci-dessous établies pour l'année 2031-2032.

Variation de 2016-2017³ à 2021-2022

SCÉNARIO CONSIDÉRANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)	SCÉNARIO ATTÉNUANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)
Population moyenne quotidienne en institution (PMQI), mis à part les personnes purgeant une peine discontinue (les « intermittents ») (- 23,2%)	Population moyenne quotidienne en institution (PMQI), mis à part les personnes purgeant une peine discontinue (les « intermittents ») (- 3,5%)
Nombre moyen d'intermittents (NMI) présents le samedi soir (- 96%)	Nombre moyen d'intermittents (NMI) présents le samedi soir (- 0,97%)
Nombre de mises en accusation (+ 4,0%)	Nombre de mises en accusation (+ 4,9%)
Population adulte du Québec (+ 4,7%)	

1. Ministère de la Sécurité publique (2022). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2020*. Direction des politiques, de la recherche et des statistiques, ministère de la Sécurité publique, Québec, Canada. (Consulté à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/stats-annuelles-principales-tendances/stats_criminalite_principales_tendances_2020_2.pdf)

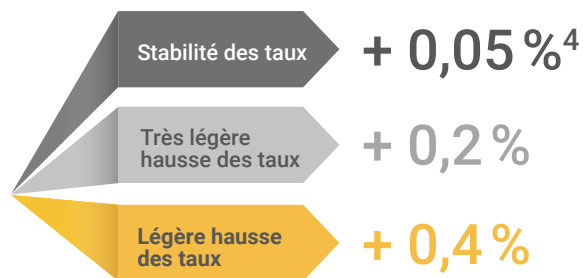
2. Est entendu par « désincarcération » « toute solution de rechange à l'incarcération, telle qu'une peine purgée dans la collectivité plutôt qu'en prison, ainsi que la conclusion anticipée d'une peine criminelle et la réduction globale de la population carcérale » (Ricciardelli, R. et coll. (2021). Les services correctionnels pendant et après la COVID-19. Société royale du Canada).

3. L'année 2016-2017 sert d'année de référence, étant la première année où l'Établissement de détention Leclerc de Laval s'est spécialisé comme établissement de détention pour femmes.



Analyse prospective de la population carcérale 2021-2022 à 2031-2032

Scénarios de la variation de 2021-2022 à 2031-2032



* Habituellement, les taux correspondant aux différents scénarios utilisés pour l'analyse prospective s'appuient sur les contextes sociaux, politiques et historiques correctionnels de l'année en analyse. Cependant, étant donné les particularités des années 2020-2021 et 2021-2022, les autrices ont choisi de conserver les taux identifiés pour l'analyse prospective de 2019-2020, soit la période pré-COVID, afin de ne pas appliquer les circonstances exceptionnelles (limitées dans le temps) de 2020-2021 et 2021-2022 à la projection des 10 prochaines années.

Les scénarios sont basés sur :

- un ralentissement de la diminution de la PMQI et de l'augmentation du NMI (en 2019-2020, année de référence) ;
- un maintien de la capacité carcérale des établissements de détention (ED) ;
- le principe de la détention de proximité, selon lequel les personnes incarcérées sont réparties selon l'ED correspondant à leur municipalité de résidence (répartition théorique), et non l'établissement où elles ont été détenues (répartition réelle).

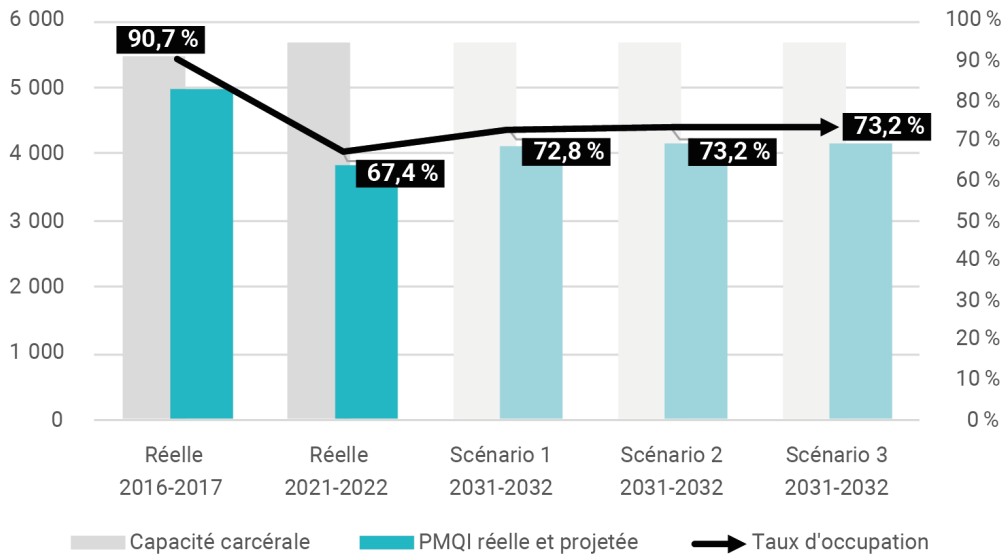
4. Taux de mise en accusation, de mise en détention provisoire et d'incarcération pour une courte peine, une longue peine ou une peine fédérale.



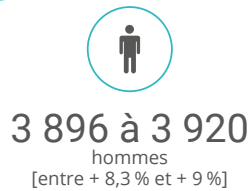
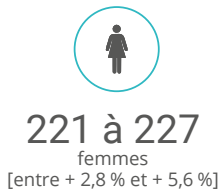
Population moyenne quotidienne

SCÉNARIO CONSIDÉRANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)

Taux d'occupation projeté en 2031-2032



PMQ projetée



2 411 à 2 414
personnes en détention provisoire
[entre + 8,3 % et + 9,4 %]



449 à 450
personnes en détention courte peine
(peine de moins de six mois)
[entre + 8,7 % et + 8,9 %]



1 232 à 1 238
personnes en détention longue peine
(peine de six mois à deux ans moins un jour)
[entre + 8,7 % et + 9,2 %]

Taux d'occupation global



Entre **79,4 % et 79,9 %**
pour hommes



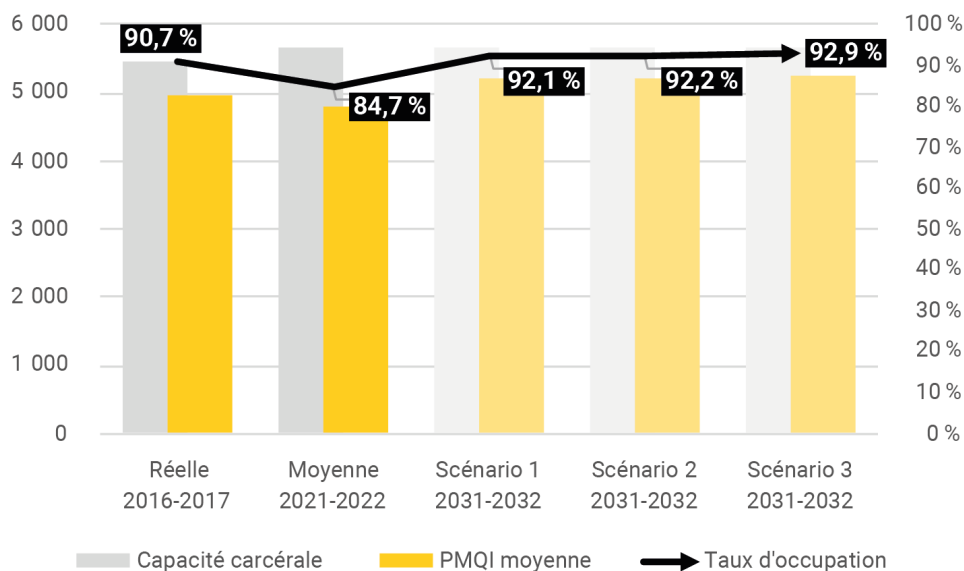
Entre **28,8 % et 29,6 %**
pour femmes



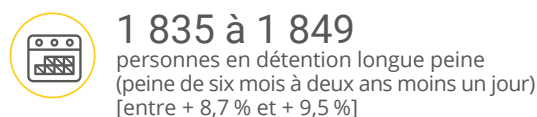
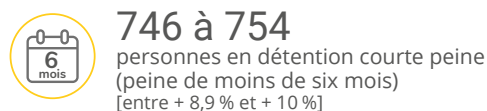
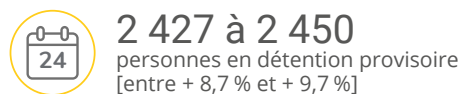
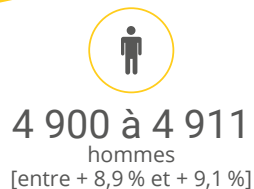
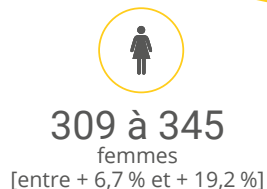
Population moyenne quotidienne

SCÉNARIO ATTÉNUANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)

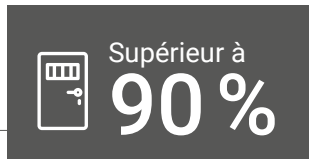
Taux d'occupation projeté en 2031-2032



PMQI projetée



Taux d'occupation global

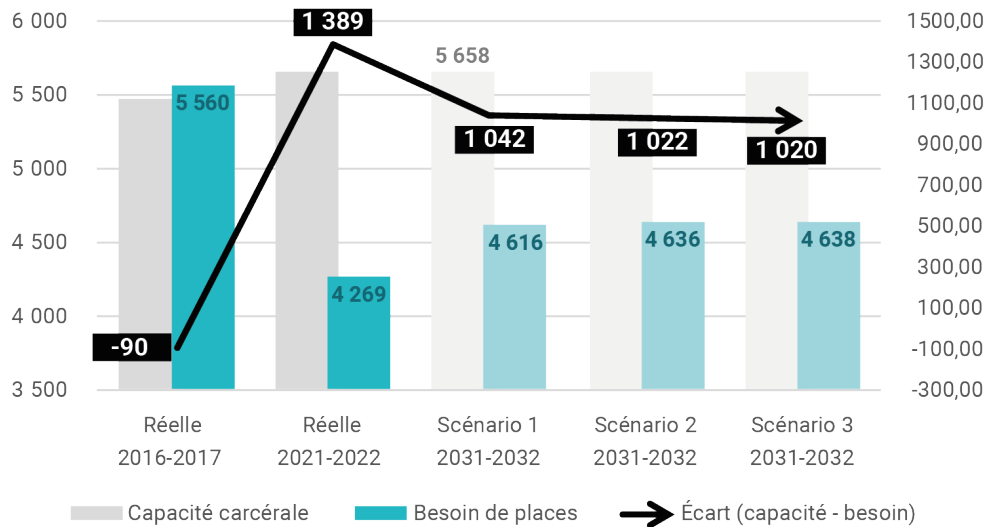




Population moyenne quotidienne

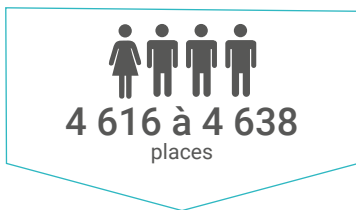
SCÉNARIO CONSIDÉRANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)

Capacité d'hébergement

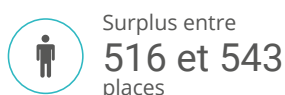
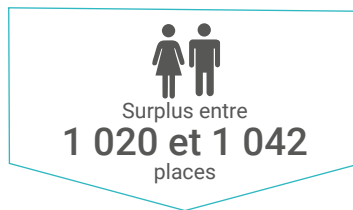


* Le besoin de places se calcule en multipliant la PMQI par 1,12 puisque la capacité opérationnelle d'un établissement de détention représente 88% de sa capacité réelle.

Besoin global (ED)



Écart global (ED)



Surplus notable

(données approximatives)

- 949 places ● Montréal
- 491 places ● Leclerc de Laval
- 68 places ● Baie-Comeau
- 67 places ● Hull
- 66 places ● Roberval

Manque de places marqué (données approximatives)

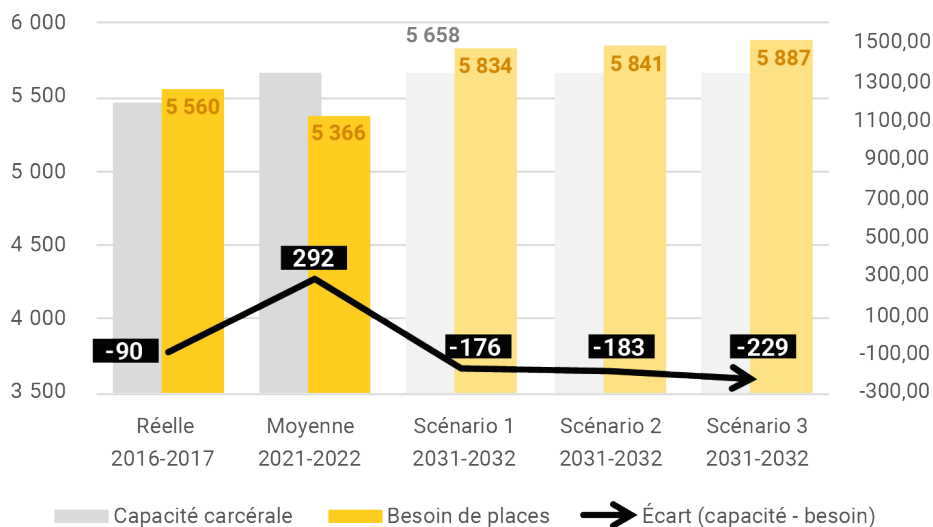
- 421 places ● Rivière-des-Prairies
- 137 places ● Saint-Jérôme
- 111 places ● Amos
- 57 places ● Sherbrooke



Population moyenne quotidienne

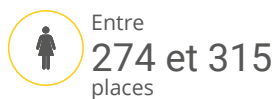
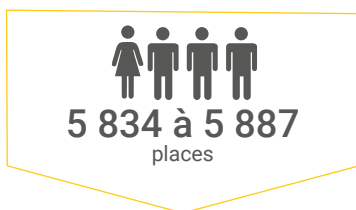
SCÉNARIO ATTÉNUANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)

Capacité d'hébergement

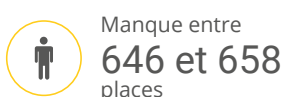
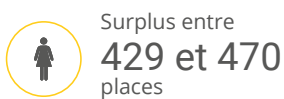


* Le besoin de places se calcule en multipliant la PMQI par 1,12 puisque la capacité opérationnelle d'un établissement de détention représente 88 % de sa capacité réelle.

Besoin global (ED)



Écart global (ED)



Surplus notable (données approximatives)

- 706 places ● Montréal
- 491 places ● Leclerc de Laval
- 61 places ● Roberval
- 54 places ● Baie-Comeau
- 33 places ● Sherbrooke

Manque de places marqué (données approximatives)

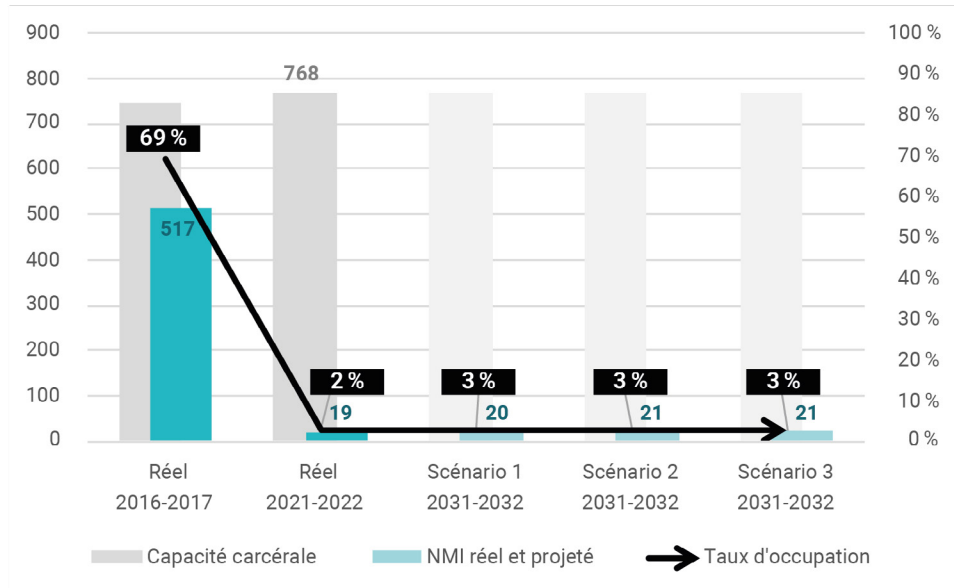
- 388 places ● Sorel-Tracy
- 346 places ● Rivière-des-Prairies
- 330 places ● Saint-Jérôme
- 181 places ● Montréal



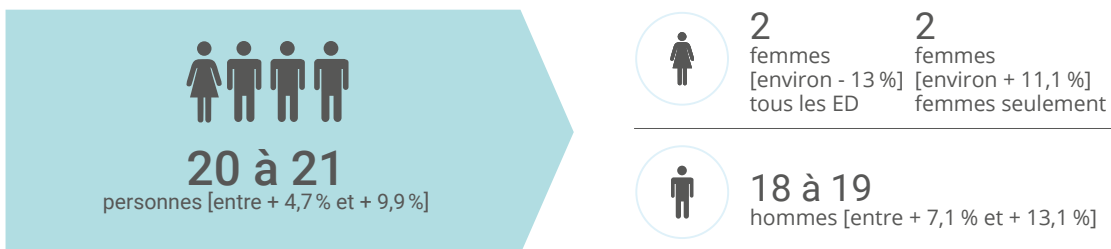
Nombre moyen d'intermittents

SCÉNARIO CONSIDÉRANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)

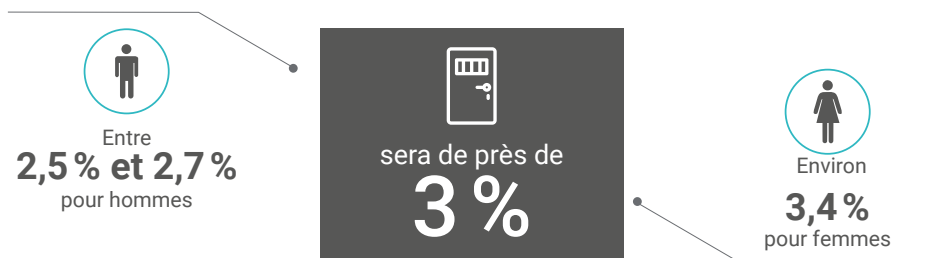
Taux d'occupation projeté



NMI projeté



Le taux d'occupation global (ED)

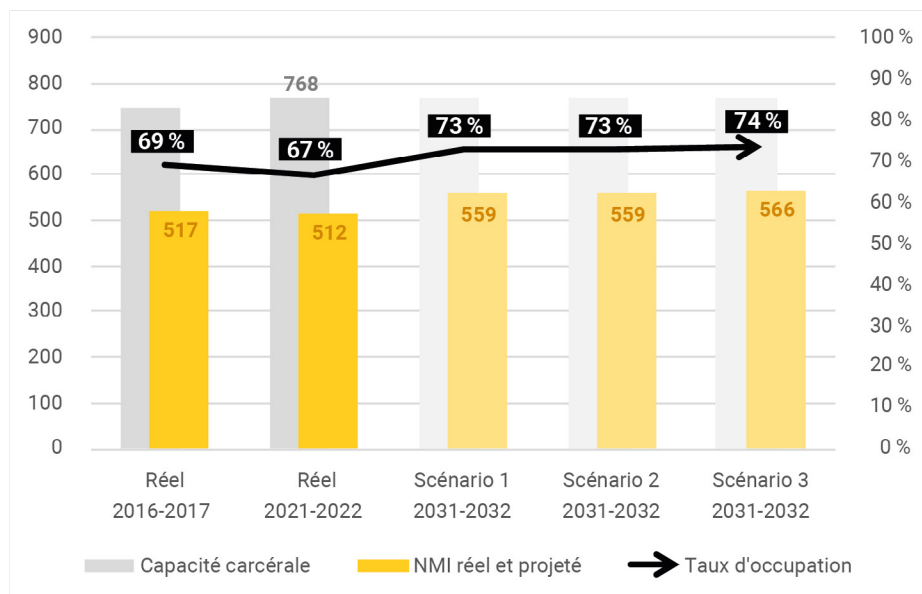




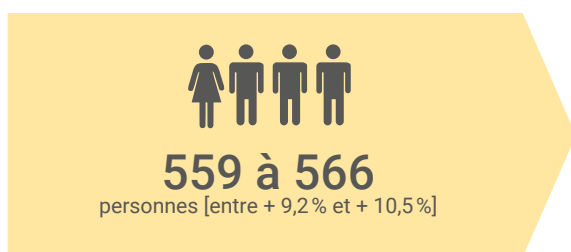
Nombre moyen d'intermittents

SCÉNARIO ATTÉNUANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)

Taux d'occupation projeté



NMI projeté



44 à 48

femmes
[entre + 8,0 %
et + 17,8 %]
tous les ED

18 à 22

femmes
[entre + 5,9 % et
+ 29,4 %]
femmes seulement



515 à 518

hommes [entre + 9,3 % et + 9,9 %]

Le taux d'occupation global (ED)



Entre
72,6% et 73,1%
pour hommes



sera de près de

75%



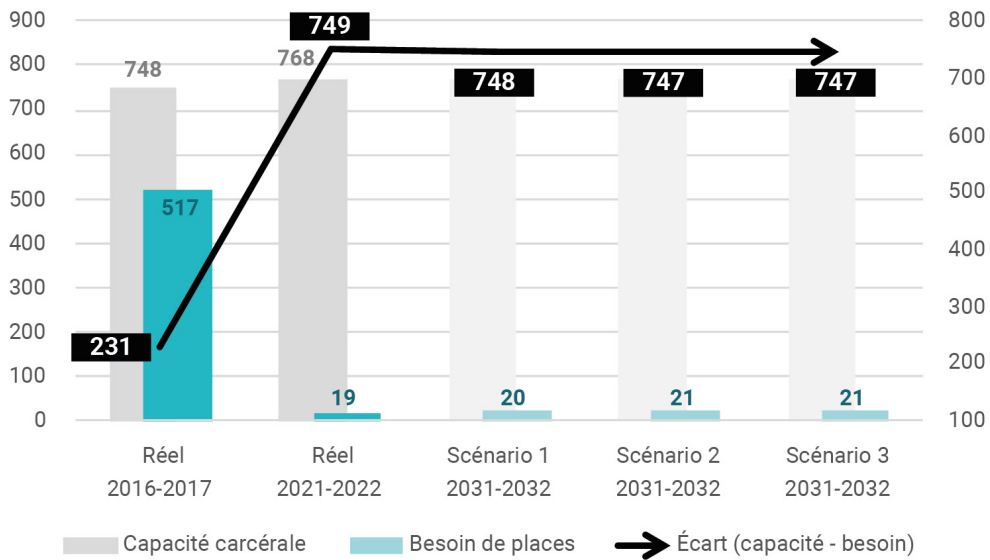
Entre
30,5% et 37,3%
pour femmes



Nombre moyen d'intermittents

SCÉNARIO CONSIDÉRANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)

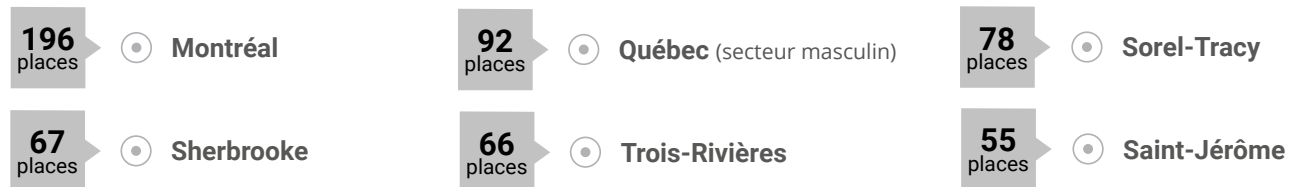
Capacité d'hébergement



Écart global (ED)



Surplus de places notable (ED) (données approximatives)



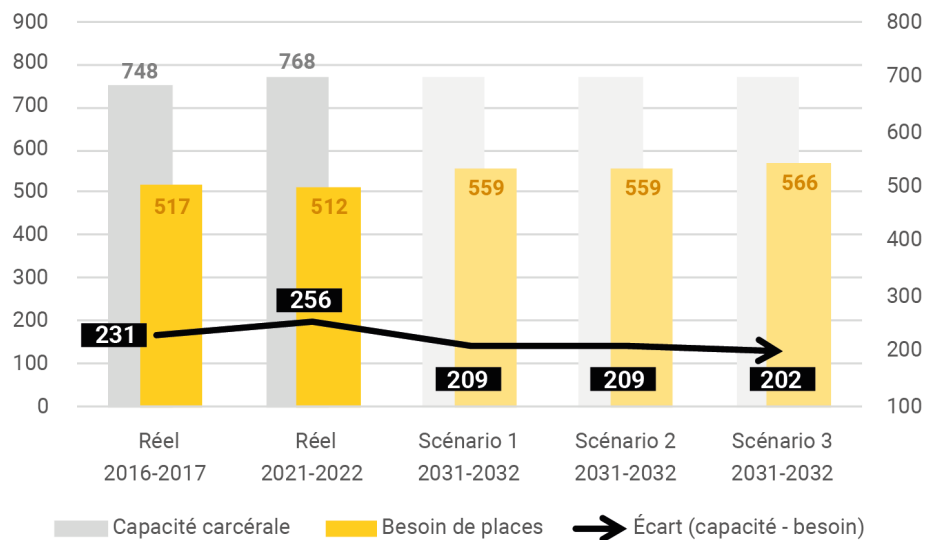
Aucun manque de places (ED)



Nombre moyen d'intermittents

SCÉNARIO ATTÉNUANT LES EFFETS DE LA COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)

Capacité d'hébergement



Écart global (ED)



Surplus de **11 à 15** places



Surplus de **191 à 194** places

Surplus de places notable (ED) (données approximatives)

104 places

Montréal

53 places

Sherbrooke

35 places

Leclerc de Laval

22 places

Rimouski

15 places

Sept-Îles

Manque de places marqué (données approximatives)

37 places

Sorel-Tracy

14 places

Saint-Jérôme

6 places

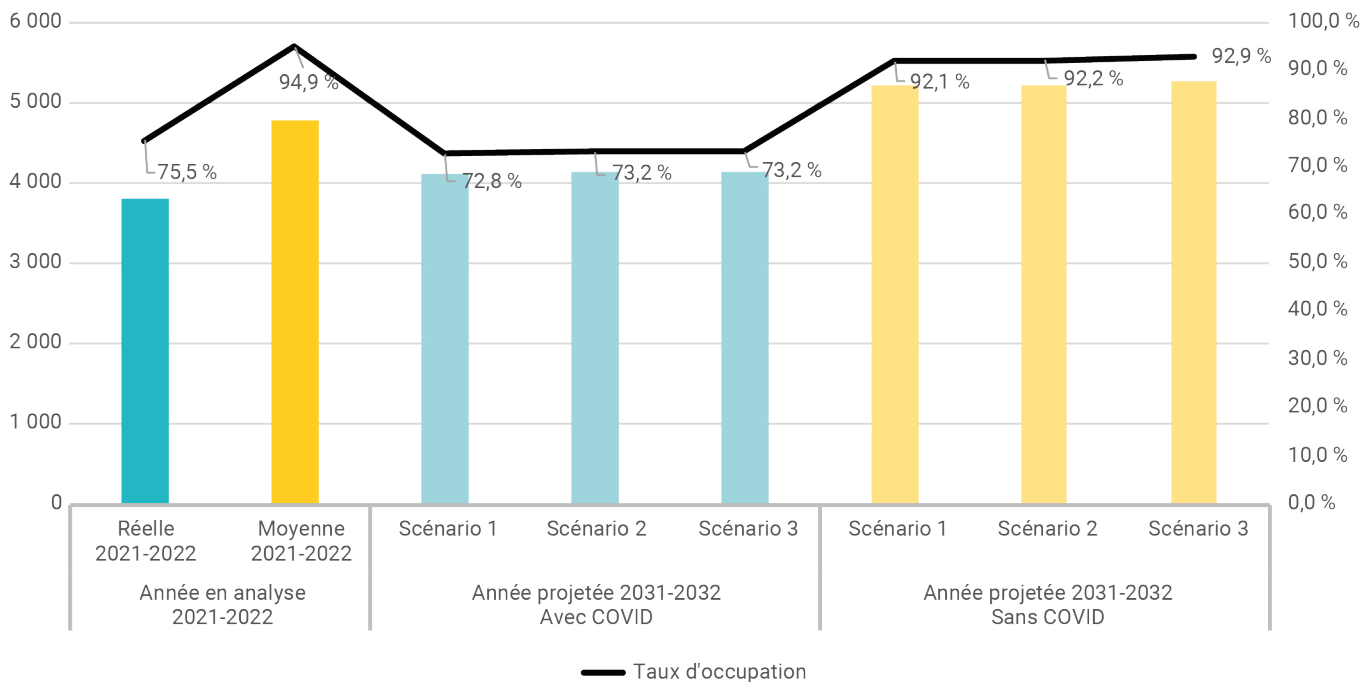
Hull



Comparaisons notables

SCÉNARIO RÉSUMANT LES EFFETS DE LA COVID-19

Population moyenne quotidienne en institution



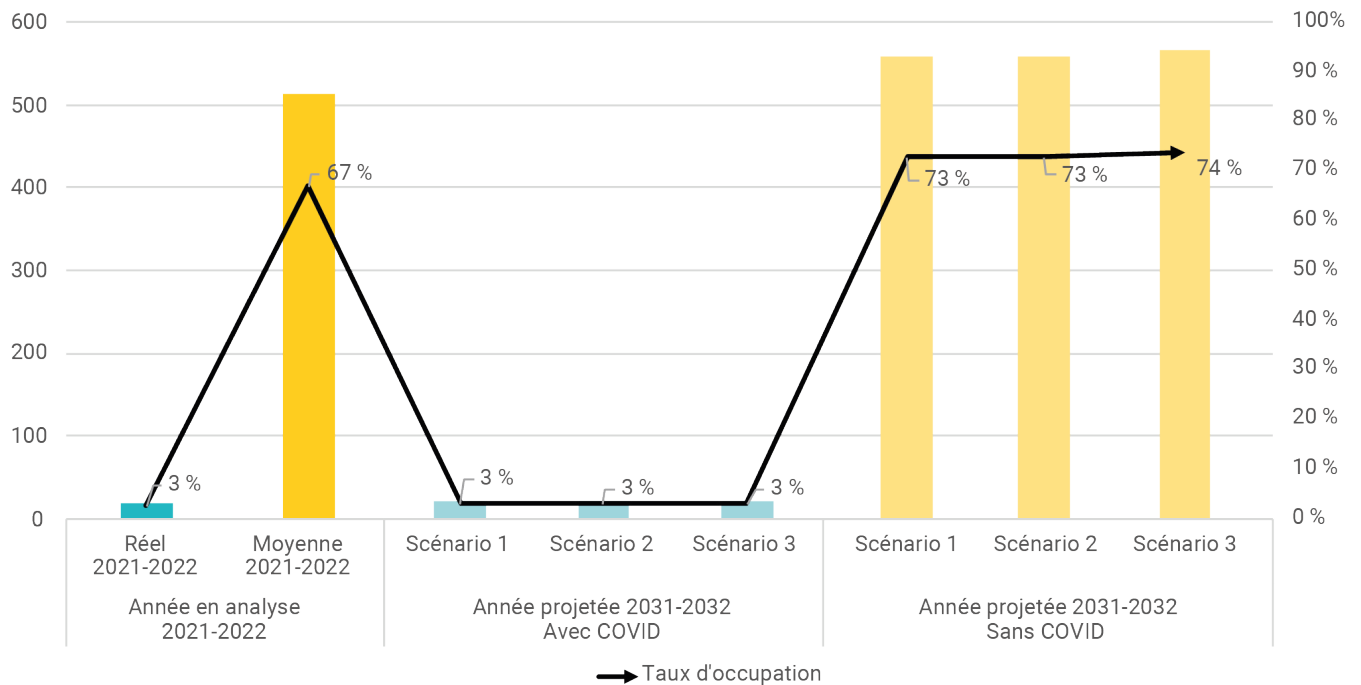
- Peu importe le contexte (avec ou sans COVID-19), les scénarios prévoient une faible augmentation de la PMQI en 2031-2032. L'influence de la COVID-19 est principalement remarquée pour le taux d'occupation, celui-ci restant inférieur à 75% si l'on considère les données réelles (avec COVID-19), mais dépassant les 90% si l'on s'appuie sur des données moyennes (reflétant un scénario sans COVID-19).



Comparaisons notables

SCÉNARIO RÉSUMANT LES EFFETS DE LA COVID-19

Nombre moyen d'intermittents



- La COVID-19 a exercé une forte influence sur le nombre moyen d'intermittents. En effet, les données statistiques réelles reflètent le décret suspendant les peines discontinues lors de l'apparition de la COVID-19. De ce fait, tandis que les projections pour l'année 2031-2032 prévoient toutes une faible augmentation du nombre moyen d'intermittents, c'est à nouveau le taux d'occupation qui est fortement affecté par la COVID-19. Ce dernier est de 3% en période de COVID-19, tandis qu'il atteint presque les 75% dans l'approche atténuant les effets de la COVID-19.

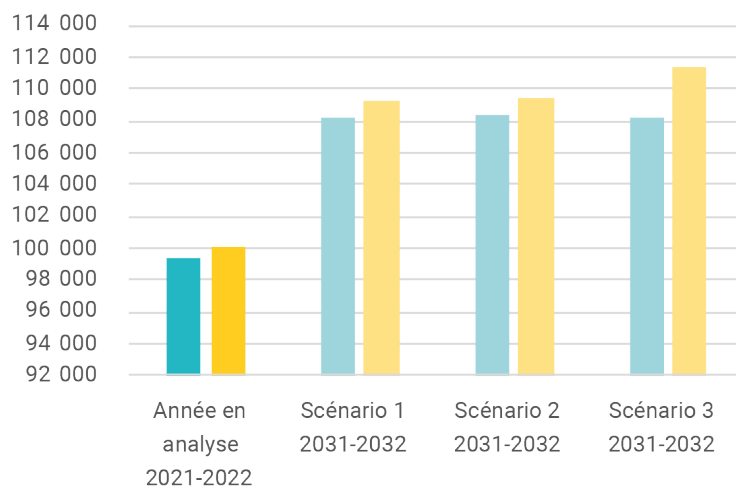


Comparaisons notables

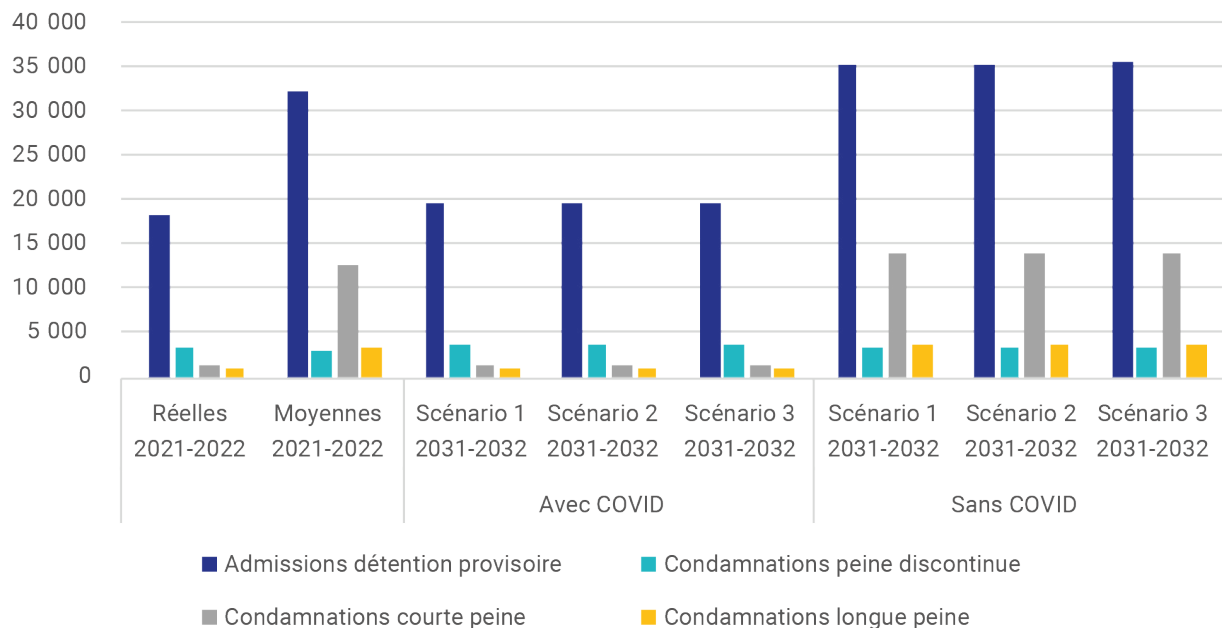
MISES EN ACCUSATION, ADMISSIONS ET CONDAMNATIONS

- Les différences dans les taux d'occupation en fonction du contexte (avec ou sans COVID-19) peuvent s'expliquer, notamment, par la différence notée dans les mises en accusation et les admissions/condamnations. Les données confirment une baisse du nombre de mises en accusation et, par conséquent, des admissions et des condamnations en période de COVID-19.

Mises en accusation



Admissions et condamnations





Conclusion

- o Les données correctionnelles 2021-2022 sont encore fortement influencées par les effets de la COVID-19 sur la société dans son ensemble et sur les pratiques correctionnelles en particulier. Les données projetées s'appuyant sur ces données ne reflètent donc pas ce qui peut être attendu dans les 10 prochaines années pour le taux d'occupation et, par conséquent, pour le manque et le surplus de places dans les établissements de détention.
- o Ainsi, les conclusions se divisent en fonction de la situation réelle (affectée par la COVID-19) et les données moyennes (calculées par rapport aux neuf dernières années):

CATÉGORIE	AVEC COVID-19 (DONNÉES RÉELLES)	SANS COVID-19 (DONNÉES MOYENNES)
PMQI	Une faible croissance de la population carcérale;	Une faible croissance de la population carcérale;
	Un taux d'occupation inférieur à 75 % ;	Un taux d'occupation dépassant les 90 % ;
	Un surplus de places dans 12 ED , y compris dans les ED pour femmes et tous les ED du réseau de l'est du Québec;	Un surplus de places dans 7 ED , réparti dans les trois réseaux, y compris dans l'Établissement Leclerc de Laval;
	Un manque de places dans 4 ED , y compris à Rivière-des-Prairies et dans la majorité des ED de l'ouest du Québec.	Un manque de places dans 9 ED , réparti dans les trois réseaux, y compris dans le secteur féminin de Québec et à Rivière-des-Prairies.
NMI	Une faible augmentation du nombre moyen d'intermittents;	Une faible augmentation du nombre moyen d'intermittents;
	Un très faible taux d'occupation de 3 %;	Un taux d'occupation de près de 75 % ;
	Un surplus de places dans tous les ED , marqué principalement dans l'ED de Montréal;	Un surplus de places dans 12 ED , y compris dans les deux ED pour femmes;
	Aucun manque de places dans les ED.	Un manque de places dans 3 ED du réseau de l'ouest du Québec (Hull, Saint-Jérôme et Sorel-Tracy).

Coordination et rédaction

Direction générale adjointe de la modernisation et de la performance correctionnelle
Direction générale aux programmes, au conseil et à l'administration
Division de la recherche et de l'Infocentre

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de la Sécurité publique
2525, boul. Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777

© Gouvernement du Québec
Ministère de la Sécurité publique
ISBN 978-2-550-95132-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2023

